

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

## SEANCE DU 13 juin 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	9

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin, à 19 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Phillippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Phillippe

OGER Isabelle

WALLERICH Alain

GUINDT Phillippe

THILL Céline à partir de 20H

IMMER Alain

VALANCE Bénédicte

SIVEC Jean

VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEHIN Gaël

Donnant pouvoir à GAILLOT Phillippe

PEREIRA Julien

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

Mme OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 636 Achat d'une autolaveuse pour les bâtiments communaux

La fin des mesures sanitaires du protocole sanitaire lié à la pandémie, nous a permis de reprendre les locations du foyer communal « Le Clos ».

Compte tenu de la forte demande, le dernier conseil avait décidé de rechercher un matériel facilitant l'entretien. C'est dans ce cadre, qu'une autolaveuse a été acquise auprès de la société Dephi Est pour un montant de 3 600€ T.T.C. facture n°VTE-2022040903 en date du 29 avril 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'acquisition de l'autolaveuse, décision prise par le Maire dans le domaine de la délégation générale, par délibération n° 2020 – 487 du 28 mai 2020.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16/06/2022

Le Maire :

Phillippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 16/06/2022

Le Maire,